

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS



Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) 35 heures réparties sur les trois premiers mois de la formation.

Objectifs de formation : Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation

L'accompagnement est organisé selon trois modalités qui sont complémentaires :



Suivi Pédagogique Individuel (SPI) 7 heures répartis tout au long de l'année

Objectifs de formation : Poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation



Travaux Personnels Guidés (TPG) 35 heures répartis au sein de différents modules

Objectifs de formation : Accompagner le travail personnel : travail préparatoire en amont des apports, temps de révisions ...